



# Prolongation du délai de dépôt de la déclaration d'impôt Personnes morales

## Tarif jusqu'au 31.12.2020

	<b>Exemple</b> pour une clôture des comptes en fin d'année	<b>Coût pour dépôt en ligne</b>	<b>Coût pour dépôt par courrier</b>
Délai ordinaire de 7 mois à compter de la clôture des comptes	31.7 de l'année civile suivante	--	--
Prolongation de 1,5 mois	Délai: 7 mois + 1,5 mois = 15.9 de l'année civile suivante	--	20 CHF
Prolongation de 3,5 mois max.	Délai: 7 mois + 3,5 mois = 15.11 de l'année civile suivante	10 CHF	20 CHF